



## OFFRE D'EMPLOI

### Chargé(e) de mission « Facilitateur de clauses sociales »

CDD de 1 an, prise de poste dès que possible

---

#### Contexte :

Le Comité pour l'Insertion Professionnelle de Haute-Loire se donne pour mission de développer l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire départemental.

Créateurs de liens entre la sphère des collectivités, des entreprises et des structures de l'ESS, l'association conduit parallèlement plusieurs missions de faveur de l'insertion socioprofessionnelle à l'échelle du territoire et se positionne comme acteur de développement territorial, facilitant les mises en relation et la coordination des projets.

Le CIPRO 43 gère plusieurs dispositifs relatifs qui se structurent dans 3 grandes missions au sein de l'association : EMPLOI / CLAUSES SOCIALES / DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT, avec de fortes synergies et coopérations entre les missions. L'équipe salariée est composée de 5 personnes.

**La mission « facilitateur/trice de Clauses Sociales », développée depuis 2018, accompagne les maîtres d'ouvrage en faveur d'une démarche socialement responsable pour la mise en œuvre de clauses sociales, et ce, en lien avec les partenaires de la démarche.**

**L'association recrute actuellement un(e) chargé(e) de mission Clauses Sociales en CDD de 1 an pour mener à bien la mission.**

#### DESCRIPTION DES MISSIONS

- Impulser, accompagner et suivre la mise en place des clauses d'insertion dans les marchés afin de favoriser l'insertion et l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi
- Fonction d'intermédiation entre tous les partenaires concernés par les clauses sociales d'insertion : le donneur d'ordre/maître d'ouvrage, les entreprises attributaires du marché, le service public de l'emploi et les acteurs de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE).
- Assurer le relais avec les personnes en charge de l'accompagnement et du suivi social des publics en insertion. Il sera cependant en lien avec les entreprises et les maîtres d'ouvrages et aura un rôle d'aide au recrutement et d'accompagnement dans la prise de poste.

## ACTIVITES ET TACHES

**Actions de sensibilisation afin de promouvoir les dispositifs d'insertion** : à destination des élus et partenaires : maîtres d'ouvrage publics, entreprises et maîtres d'œuvre, EPCI, acteurs de l'IAE, structures du handicap, des fédérations et branches professionnelles...

- Promouvoir les clauses d'insertion au travers d'outils de communication et d'animation.

### **Animation d'un partenariat territorial autour des clauses d'insertion**

- Etablir ou renforcer les liens entre les partenaires :

Structures et organismes en charge de l'insertion et l'emploi (Pôle emploi, mission locale, CCAS, cellule insertion du département, DIRECCTE, Cap emploi...), les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), les structures médico-sociales (ESAT...)...

- Anime le comité de pilotage de suivi du dispositif
- Contribue à la construction d'une offre d'insertion sur le territoire et à sa mise en œuvre
- Elabore et anime, en lien avec les partenaires des actions collectives (formation, visite de chantier...)

### **Conseil et assistance aux maîtres d'ouvrages**

- Identification des marchés pouvant intégrer les clauses d'insertion
- Définition du volume des engagements demandés aux entreprises en matière d'insertion et définition de la procédure juridique adaptée
- Contribution à la rédaction des appels d'offres, rédaction de la clause
- Assure des bonnes conditions juridiques et contractuelles de la mise en œuvre de sa mission
- Qualification et quantification des heures d'insertion

### **Information et accompagnement des entreprises**

- Informe et renseigne les entreprises en amont à l'appel d'offre
- Aide des entreprises attributaires des marchés aux choix des modalités de mise en œuvre
- Aide à la définition des postes et missions à réaliser par les personnes en insertion
- Diffuse les besoins et assure le relai entre l'entreprise et les conseillers ou accompagnateurs sociaux des publics

### **Suivi et évaluation du dispositif**

- évaluation de la bonne exécution des engagements et de la démarche d'insertion
- création et suivi des indicateurs quantitatifs et qualitatifs (comités, tableaux ...)
- reporting de l'ensemble des données dans un logiciel spécifique
- Evaluation de l'impact de la démarche d'insertion et élaboration des bilans

## COMPETENCES / FORMATION / EXPERIENCE

### Compétences/savoir :

- expertise et maîtrise des marchés publics
- connaissance des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle (SIAE, politiques publiques en matière d'emploi des publics en difficultés, SIAE), des dispositifs de formation
- connaissance de l'entreprise, des organisations professionnelles

### Savoirs faire :

- Capacité à la négociation et à la communication
- rédiger des comptes rendus et synthèses
- animer des groupes de travail
- maîtrise des outils informatiques

### Savoir être :

- qualités relationnelles
- esprit d'initiative
- être rigoureux et organisé
- posséder un esprit d'analyse
- être à l'écoute des besoins des partenaires

## CONDITIONS d'EXERCICE DU POSTE

**Nature du contrat :** CDD de 1 an

**Lieu de travail :** poste basé au Puy en Velay avec des déplacements fréquents sur l'ensemble du département – permis B requis

**Temps de travail :** 35h avec ½ journée de RTT par semaine, avec flexibilité selon les besoins du CIPRO

**Rémunération :** 2800€ brut/mois + prise en charge de la mutuelle santé, parking mis à disposition

**Diplômes et formations :** Formation bac+3 et/ou +5 « droit public » avec spécialisation en droit des contrats ou des collectivités territoriales, ou expérience significative dans les domaines du droit public, du développement territorial

*Une formation sera assurée dans le cadre de la prise de poste.*

## Dossier de candidature

Envoyer avant le 25 juillet 2021, CV + Lettre de Motivation, éventuellement recommandations à adresser à Florence TEYSSIER, Présidente déléguée du CIPRO 43, contact@cipro43.com, 04 71 06 06 80.